



80 ANS DE LA SNCF

ANNIVERSAIRE ? OU COMMÉMORATION ?

Le 12 mars 2018, la direction de la SNCF convie un certain nombre de personnes pour lancer les « festivités » autour des 80 ans de la SNCF, qui s'étaleraient sur l'année.

« Un évènement placé sous le signe de la découverte ou redécouverte de ce qui fait la force du groupe SNCF depuis sa création » selon la direction.

Une initiative prise dans un contexte où le gouvernement a décidé de s'inspirer du contenu de deux rapports (DURON et SPINETTA) pour mettre fin au service public ferroviaire, ouvrir à la concurrence et remettre en cause le statut des cheminots.

Fondée le 1er janvier 1938, après la faillite des compagnies ferroviaires privées, la SNCF et les cheminot-e-s sont, au fil des décennies, des acteurs majeurs du développement du pays et d'aménagement du territoire. L'engagement sans faille des cheminots dans l'entreprise publique a permis l'électrification du territoire dans les années 50 et l'avènement de la grande vitesse fin des années 80.

Ce sont ces innovations technologiques réalisées sur ordre de l'Etat qui sont à l'origine de la dette du système ferroviaire. Dette que les différents gouvernements, au fil des réformes, se sont toujours refusé à prendre en compte.

« *Dù le train passe la vie reprend* », proclamait une affiche de la SNCF à la Libération. Cette ambition de lier développement du rail et progrès social semble avoir été abandonnée par les décideurs actuels. Ces dernières années, les différents pouvoirs à la tête de l'Etat et de l'entreprise ont engagé le train sur une pente déclinante.

Au-delà de la défaillance de l'Etat en matière de financement, la gestion opérée par la direction, avec l'aval de la tutelle, relève du plus classique des libéralismes. La direction de la SNCF préfère investir dans l'acquisition de filiales de toutes sortes au détriment du service public ferroviaire sur le territoire. Pour nos dirigeants, seules comptent rentabilité et croissance internationale. Et pour cela, tous les moyens sont bons : recours accru à la sous-traitance, précarisation et suppressions d'emplois, déshumanisation des gares et des trains,...

La future réforme envisagée par le gouvernement n'apporte aucune solution pour régler la problématique du financement du réseau et du système ferroviaire. Pire, en transformant les Epics en sociétés nationales à capitaux publics, elle ouvre la porte de la privatisation de la SNCF, soit par une éventuelle cession des actions ou une ouverture du capital. C'est le sort qui a été réservé à Air France et EDF/GDF, par exemple.

Remettre en cause les conditions sociales des cheminot-e-s par l'arrêt du recrutement au statut ne règlera pas le sujet de la dette, ni celui des dysfonctionnements.

La CGT n'est pas favorable au statu quo (un rapport contradictoire CGT est disponible [ici](#)) car la situation actuelle n'est pas satisfaisante tant du point de vue de la réponse aux besoins de transport que des conditions de vie et de travail des cheminots. C'est tout le sens du rapport CGT sur l'avenir du service public ferroviaire et contre le statu quo libéral.

La CGT vous donne rendez-vous le 22 mars 2018 à partir de 13h00 Place de la République à Paris pour une grande manifestation nationale pour porter d'autres choix que le « pacte ferroviaire » porté par le gouvernement et la direction de la SNCF.

